

PV n° 17 du 7 novembre 2023

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30
le mercredi : 9 h 00 à 12 h 00**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

RECTIFICATIF - TIRAGE 1ER TOUR COUPES DU LOT : BONDOUX /LAVILLE/ RES. B :

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors du PV n°16 du 31 octobre 2023 et sur le site du District, **les tirages au sort du 1^{er} tour des Coupes du Lot Bondoux, Laville et Réserves B**, initialement prévus le mercredi 8 novembre prochain à 10 h 30, sont **ANNULES et REPORTES à une date ultérieure** à préciser par la Commission de Gestion des Compétitions.

Rappel : Les tours de cadrage des Coupes Bondoux, Laville, Réserves B prévus le 26/11/2023 sont reportés au **17/12/2023**.

CHAMPIONNAT SENIORS MASCULINS :

Les rencontres seniors prévues les 04 & 05/11/2023 sont reportées aux :

*J5 : D1, D2, D3, D4 : 25 & 26/11/2023

Sauf rencontre D2, Poule B : Causse Limargue F.C. 1 - Figeac Capdenac Qfc 3 reportée au 17/12/2023 (Causse Limargue F.C. 1 qualifiée en Coupe d'Occitanie).

*J8 du 17/12/2023 : D4 avancée au 10/12/2023.

CHAMPIONNAT :

D3 – POULE B :

La rencontre AS CAUSSE LIMARGUE 2 – LALBENQUE/FONTANES 2 du 12/11/2023 à 15 heures initialement prévue à Gramat, se jouera à **THEGRA**.

COMMISSION DES FEMININES SENIORS

CHAMPIONNAT :

La rencontre : LIONNES NOZAC FENELON 1 – LISSAC ET MOURET 1 prévue le 12/11/2023, puis reportée au 26/11/2023 (Coupe d'Occitanie) est finalement remise à sa date initiale c'est-à-dire le **DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023 à 11 heures à Anglars Nozac.**

La journée 6, non jouée les 04 et 05/11/2023 pour cause d'intempéries, est reportée comme suit :

- *FCHQ / Lionne Nozac Fénelon au 25/11/2023 à 20 h à Carennac,
- *Lissac-Mouret / Élan Marivalois au 26/11/2023 à 10 h à Lissac,
- *Haut-Cele / Livernon au 06/01/2024 à 20 h à Bagnac sur Célé,
- *FCLF-Lacapelle Foot / Figeac Capdenac QFC au 07/01/2024 à 11 h à Lhospitalet,
- *Valroc Foot / Ségala Foot au 07/01/2024 à 10 h à Martel.

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

U17 :

La rencontre du 11/11/2023 qui doit opposer GCEM 1 à ESLG 1 se jouera à 14 h 30 à **MOLIERES**.

COUPE DU LOT U17 :

Le tour n°2 non joué le 04/11/2023 pour cause d'intempéries est reporté au **16/12/2023** – Même configuration d'horaires et de terrains.

FUTSAL U17 :

Merci au club de BOURIANE de nous transmettre la feuille de match du site 2 au Vigan du 28/10/2023 avec BOURIANE, VRF&FCHQ et ESLG.

SITES REPORTEES pendant les vacances de Noël :

Merci aux clubs candidats pour organiser de se faire connaître auprès du secrétariat du District :

*Site 1 : GCPVDO 2, GMPPFC et GLFC46,

*Site 3 : FIGEAC CAP QF, GCEM et GHCS.

Rappel : le premier de chaque poule sera qualifié pour la finale départementale. Le vainqueur de cette finale représentera le Lot pour la phase régionale du Challenge National U18 du 16 ou 17 mars 2024.

U14-U16F :

La journée 4, non jouée le 04/11/2023, est reportée au samedi 25/11/2023 dans la même configuration :

FIGEAC QF 1 – CAZALS à 15 h à Reyrevignes (à confirmer par le club – terrain occupé),

LALBENQUE – BIARS BRETENOUX à 15 h à Lalbenque (à confirmer par le club – terrain occupé),

CAHORS FC 1 – GHCS 1 à Cahors P. Ilbert 3.

U15 :

Une feuille de match papier devra être utilisée en compétitions U15 D1 lors des rencontres avec l'équipe **Gcpvdo 1**.

En effet, la Direction Médicale de la FFF et la LFO ont donné l'accord au club PRADINES ST VINCENT DOUELLE MERCUES OLT pour qu'un de ces joueurs « Libre / U16 (- 16 ans) » puisse jouer en catégorie « Libre / U15 (- 15 ans) ».

U13 :

Le plateau U13 du 18 novembre prochain, organisé par le club de CAUSSE SUD, initialement prévu à Limogne se jouera finalement à **CAJARC**.

Equipes concernées : BEGOUX ; BOURIANE 1 et 2 ; GCPVDO 1, 3, 5 ; LALBENQUE.

CHALLENGE PITCH U13 DU 11/11/2023 :

Le club de Labastide Murat nous informe être forfait avec leur équipe 2, le 11 novembre prochain. Cela concerne le plateau 7 organisé par Figeac Capdenac QF à Capdenac Gare.

Le plateau n°5 initialement prévu à Bagnac aura finalement lieu à **SOUSCEYRAC** (même horaire) –
Equipes concernées : FIGEAC QF 2, HAUT CELE 1 et VRF/FCHQ 1 et 4.

FUTSAL U13 :

Voici donc les qualifiés pour la finale du 16 décembre prochain (lieu à préciser) :

AFBB 1
Ent Bouriane FC 1
Figeac/Capdenac FC 1
GCPVDO 1
Haut Célé Ségala 1

Les équipes ci-dessous nommées sont déclarées forfaits :

- Site 1 : FIGEAC CAPDENAC QF 3,
- Site 3 : LABASTIDE MURAT 1 et 2 ; CAUSSE LIMARGUE 1 ; GCPVDO 5,
- Site 4 : CAZALS 1,
- Site 6 : VRF/FCHQ 2.

U11 :

L'équipe 1 de ST GERMAIN/LABASTIDE MURAT se déclare forfait pour le plateau organisé à Montcabrier le 11/11/2023 (participation Ekiden).

Le plateau organisé par le club de BIARS BRETENOUX le 11/11/2023 initialement prévu à Biars est reporté à **PRUDHOMAT**.

U7/U9 et U9F/U11F :

Dans le respect des commémorations du 11 novembre en matinée, la Commission des Jeunes décide que les plateaux U7 et U9 initialement prévus à cette date-là, seront **annulés et reportés** (mêmes lieux et horaires) comme suit :

- . U7 : le 25/11/2023,
- . U9 : le 02/12/2023.

Cependant le plateau U9F/U11F organisé à LALBENQUE le 11 novembre à partir de 10 heures **est bien maintenu** – Equipes concernées : BIARS BRETENOUX ; BOURIANE ; VAL ROC et LALBENQUE.

U9 :

Les deux équipes du club de CAUSSE SUD, à leur demande et à titre exceptionnel, ne se rendront pas le 2 décembre prochain, comme prévu sur le plateau de Montcuq, mais sur celui organisé par l'ENT FOOT AZUR à Béduer.

Le club de CAZALS MONTCLERA s'est déclaré FORFAIT GENERAL pour son équipe U9 par courriel en date du 6 novembre dernier. Cette équipe devait organiser le plateau du 25 novembre prochain ; les clubs concernés (Bouriane 1 et 2 ; Salviac ; Montcabrier et PPFC) seront informés dans les meilleurs délais du nouveau lieu.

U7 :

La plateau du 18/11/2023 organisé par le club de CAUSSE SUD initialement prévue à Varaire est déplacé à CENEVIERES. Equipes concernées : CAHORS FC 1, 2, 3 et 4 ; LALBENQUE et CAUSSE SUD.

TECHNIQUE :

PPF - Détection U12-U13 et U12F-U13F

Samedi 9 décembre 2023

Le rendez-vous des joueurs(euses) est fixé à 14 heures pour débiter la détection à 14h30 précises.

Les joueurs(euses) devront se munir de leur tenue de footballeur (chaussures, short, maillot, chaussettes, K-way...), d'une gourde ou bouteille d'eau individuelle.

Chaque club fournira 1 ballon taille 4 en bon état et convenablement gonflé pour 3 joueurs participants.

La liste des participants doit être retournée au District avant le 27 novembre 2023. Il n'y a pas de limitation en nombre mais les éducateurs doivent faire participer les « meilleurs » joueurs de leur effectif.

Les joueuses qui jouent dans les équipes U13F devront être listées et seront convoquées sur un prochain rassemblement. Merci de préciser dans ce cas leur absence le 09/12 pour cause de plateau.

Répartition des clubs :

<u>Centre d'Anglars</u>	<u>Centre de Gourdon (Stade des Vitarelles)</u>	<u>Centre de Lalbenque</u>
Elan Marivalois	Ent. Bouriane FC	FC Lalbenque
Biars/Bretenoux FC	Ent. Cazals Catus	Bégoux Arcambal
Figeac Capdenac QFC	ESLG	Groupement Cahors Psvd'Olt
Groupement Haut Célé Ségala	FC Causse Limargue	Ent. Causse Sud 46 - Eccl
Groupement Valroc et Fchq	Groupement Montcabrier PFC	
	Ent. Labastide-St Germain	



**Proposition des joueurs(euses) U12-U13
(né(e)s en 2011-2012)**

Club :

Détection du 9 décembre 2023 à partir de 14h à Anglars, Gourdon et Lalbenque

	NOM	Prénom	Né(e) le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT avant le 27 novembre 2023

Nom et signature

Formation

CFI U6-U9 : dimanches 03/12 et 17/12 à Labastide-Murat

CFI U10-U13 : dimanche 19/11 à Carennac

CFI Seniors : samedis 13/01 et 27/01 à Cahors

CFI U14-U19 : dimanches 10/03 et 24/03 à Lalbenque

PPF

U12-U13 : samedis 09/12/23, 20/01/24, 10/02/24

Futsal DAP

Le challenge départemental U18 aux vacances de Toussaint et Février qualifiera une équipe pour la phase régionale le 16 ou 17 mars du Challenge National U18.

La Coupe Valette Féminine Seniors qualifiera une équipe pour la phase régionale, le 3 mars, du Challenge National Féminin.

COMMISSION DES ARBITRES

FORMATION ARBITRAGE :

La CDA projette d'organiser une 2nd session de formation en arbitrage après quelques demandes de la part de certains clubs.

Pour l'instant le nombre de candidats n'étant pas assez important, nous lançons un appel à candidature notamment auprès des clubs non en règle avec le Statut de l'Arbitrage.

Merci de transmettre vos candidatures par le biais du secrétariat du District (secretariat@district-foot-lot.fff.fr).

Pour mémoire :

. la 1^{ère} session comptabilisait 10 candidats et 10 reçus, dont une majorité de moins de 25 ans.

R. NAVARRE,
Président CDA.

INFORMATIONS GENERALES

Une permanence est mise en place à compter du 4 novembre 2023 jusqu'au 30 avril 2024.

Procédure à suivre pour tout report de match en cas d'arrêté municipal ou forfait :

- Jusqu'au samedi 12 h, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis **uniquement sur l'adresse** : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

- Après le samedi 12 h et jusqu'à 10 h le dimanche matin, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis, **uniquement sur les 2 adresses** :

permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr

secretariat@district-foot-lot.fff.fr

+ dans tous les cas, mettre en copie le club adverse, via la boîte mail officielle.

Rappel : Règlement en cas d'arrêté municipal en Coupe et Championnat « Phase Aller », Seniors Masculins, Féminines, Jeunes :

A) Si le terrain est indisponible ou déclaré impraticable avant le vendredi 16 heures :

1) Terrain de repli,

2) Faute de terrain de repli, le match est inversé : il aura lieu chez l'adversaire à la date prévue,

3) Si le terrain de ce dernier est également indisponible ou impraticable, la rencontre sera fixée à une autre date, par la commission compétente, sur le terrain prévu initialement.

B) Si le terrain est déclaré impraticable par l'arbitre avant le coup d'envoi : la rencontre sera fixée à une autre date par la commission compétente, sur le terrain prévu initialement.